



Compte Rendu : Conseil Municipal du mercredi 20 février 2019 à 20h.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 15/02/2019

Présents : Mesdames Claudine COURT, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Ginette KANOU, Stéphanie GARNIER, Thérèse RICHARD et Messieurs René HRYNIOW, Guy BEAU, Michel GIRAUD, Bernard JARDY.

Absent ayant donné pouvoir : Nadège OLLIER pouvoir à Stéphanie GARNIER.

Absent : Emmanuel DIDIER.

Secrétaire : Guy BEAU.

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente (16/01/2019) :

L'approbation du conseil du 16 janvier est reportée à la prochaine séance du fait de sa communication tardive.

2. Eclairage du terrain de foot

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'éclairage au terrain de foot.

Le SIEL a établi un devis s'élevant à 55 233€ HT, restant à charge de la mairie 30 930€ HT avant subvention de la Fédération Française de Football dont le montant n'est pas connu ce jour.

Le Conseil décide de reporter cette décision, n'ayant pas tous les éléments.

3. Convention de mutualisation, mise à disposition avec LFA

Madame le Maire informe le conseil municipal que Loire Forez Agglomération met en place un service commun de moyens techniques, par mise à disposition de matériel entre les communes.

Une convention sera proposée aux communes.

Le Conseil autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer cette convention et lui donne tout pouvoir pour sa mise en œuvre.

4. Délégation de service pour les Chambons.

Afin de permettre une étude plus approfondie du dossier, le Conseil décide de reporter sa prise de décision.

5. Questions diverses :

- **Boucle de Boisset** : le marquage sera mis en place au printemps.
- **Planning des réunions** mis en place pour mars et début avril.

La séance est levée à 21h30

Prochain conseil le 21 mars 2019 à 20h30.